

Arnex-sur-Orbe

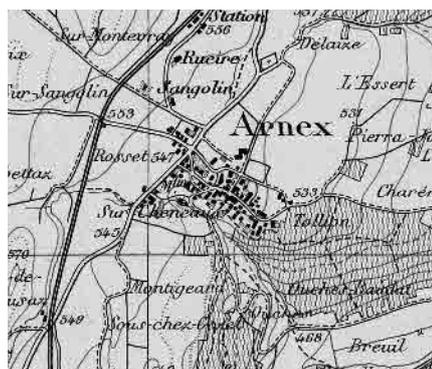
Commune d'Arnex-sur-Orbe, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

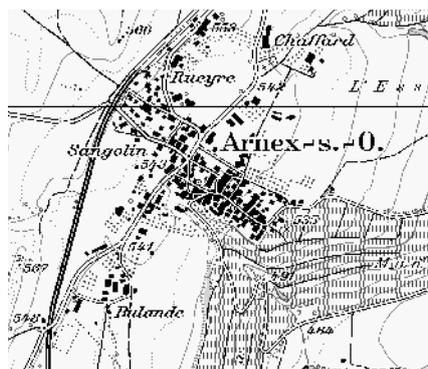


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village viticole dominant le plateau de l'Orbe, constitué de divers éléments allant du noyau structuré en arêtes de poisson au quartier de la gare. Domaine seigneurial remanié au 17^e siècle.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2005

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Arnex-sur-Orbe

Commune d'Arnex-sur-Orbe, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



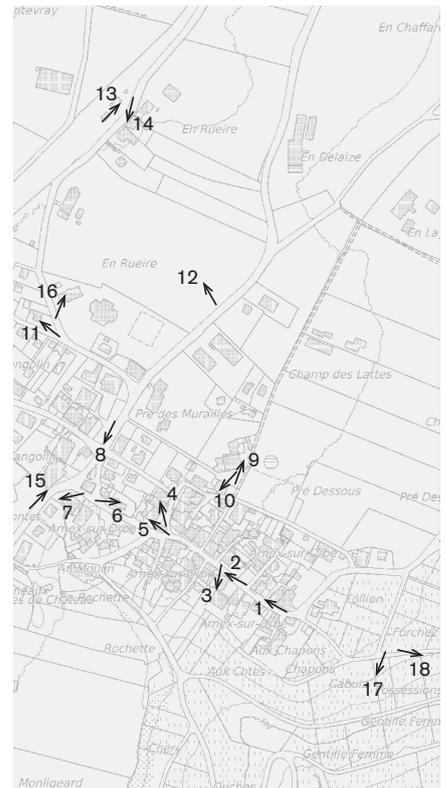
2 Tour d'horloge, 1740



3



4



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-18



5



6



7



8

Arnex-sur-Orbe

Commune d'Arnex-sur-Orbe, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



9 Maison seigneuriale, 1604



10



11



12 Quartier de la gare



13



14 Vis-à-vis de la gare



15



16 Collège, 1921

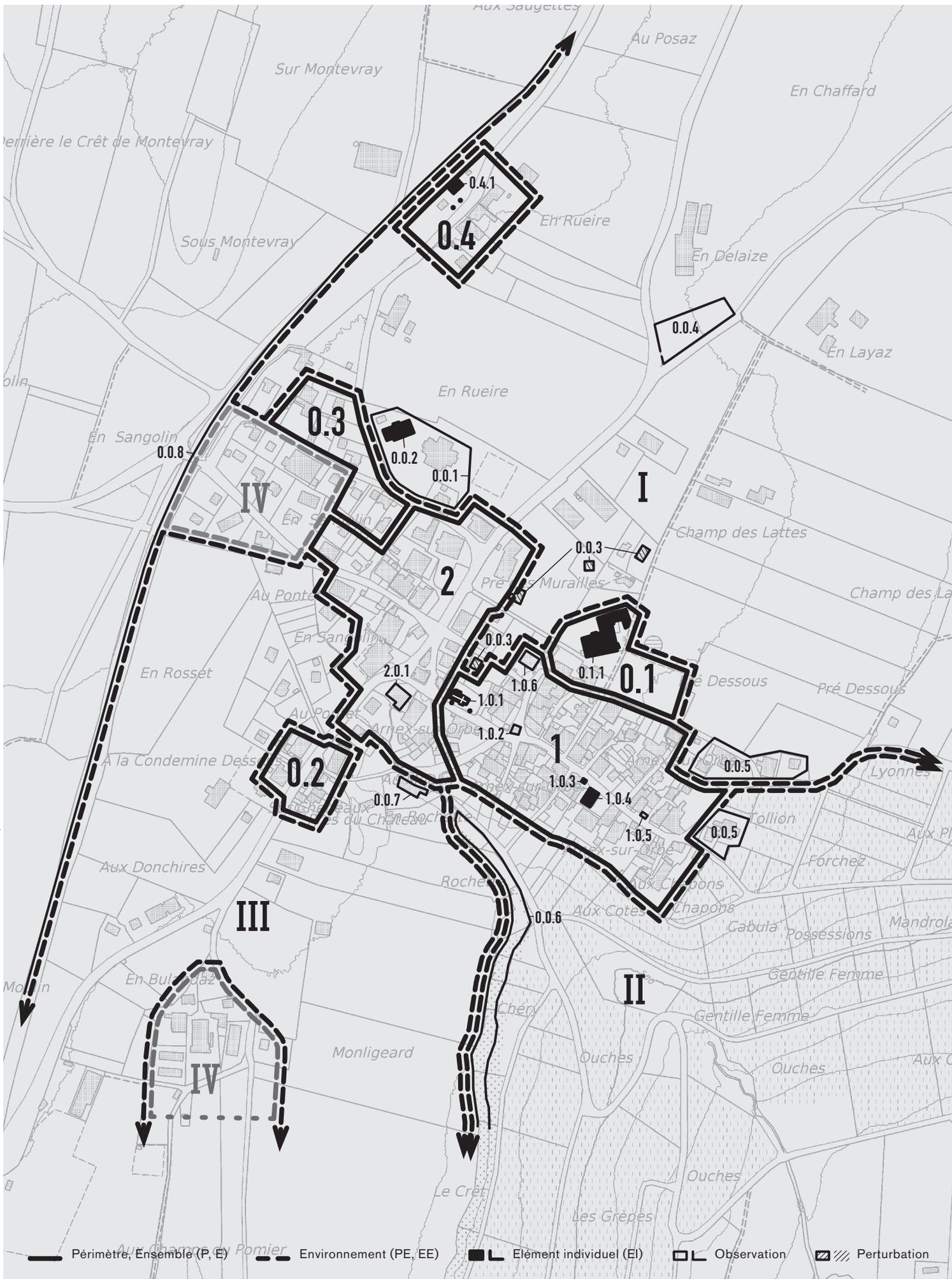


17



18

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise du tissu de l'agglomération agricole d'origine, double front de rue dense légèrement curviligne, structurée en arêtes de poisson, ponctuée de fontaines et de murs de jardins, 18 ^e -19 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-6
EI	1.0.1	Eglise avec chœur du 14 ^e s., nef 18 ^e s., clocher de 1822, bordée par un platane et un tilleul				×	A			6
	1.0.2	Anc. collège servant à présent au service du feu, 1844, transf. en 1933 en abattoir						o		5
EI	1.0.3	Tour d'horloge, 1740, rest. 1982				×	A			2
EI	1.0.4	Maison Monnier, avec porte cochère séparant la rue de la cour, 18 ^e s.				×	A			3
	1.0.5	Fontaine couverte à deux bassins, l'un daté 1831						o		
	1.0.6	Grange des dîmes, 18 ^e s.						o		
P	2	Extension de part et d'autre de la route cantonale, ess. fermes concentrées, habitations et annexes, dès déb. 19 ^e s.-20 ^e s.	B	/	/	×	B			7,8,15
	2.0.1	Laiterie-fromagerie, datée 1857/93						o		7,8
E	0.1	Domaine de la maison seigneuriale avec dépendances et utilitaires, cour, jardins et potager ceints de murs, allée de platanes, déb. 17 ^e s., transf. 18 ^e /19 ^e s.	A	/	×	×	A			9,10
EI	0.1.1	Maison seigneuriale, large façade pignon en berceau, 1604, transf. 1668				×	A			9
E	0.2	Groupe de quatre fermes en position de faubourg, 19 ^e s.	AB	×	/	/	A			
E	0.3	Groupement d'habitations et de locatifs avec jardins, résultant de l'apparition de la gare, 19 ^e /20 ^e s.	B	/	/	/	B			11
E	0.4	Quartier de la gare avec rangée contiguë de fermes en contrebas et quelques habitations, fin 19 ^e s.	AB	/	/	×	A			13,14
EI	0.4.1	Gare bordée de deux tilleuls, constr. 1870, transf. 1896				×	A			13
EE	I	Plateau avec bandes de vergers, prairies et champs, ponctués de fermes foraines, fin 19 ^e s., d'utilitaires et de maisons individuelles, dès années 1960	ab			×	a			12,16
	0.0.1	Groupement de services publics: salle polyvalente de 1989, poste, années 1970, annexe de garages, 20 ^e s.						o		
EI	0.0.2	Collège de style régionaliste épuré, 1921				×	A			16
	0.0.3	Maisons individuelles rompant l'intégrité d'espaces sensibles, dès années 1960						o		
	0.0.4	Cimetière, 1 ^{er} m. 19 ^e s.						o		
	0.0.5	Petit groupe de fermes, fin 19 ^e s.						o		
EE	II	Coteau viticole dominant la plaine de l'Orbe	a			×	a			17-18
	0.0.6	Long cordon boisé à la rupture de pente entre le coteau et le plateau						o		17

Arnex-sur-Orbe

Commune d'Arnex-sur-Orbe, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	III	Plateau de prés, champs et vergers, parsemé de hangars, de granges et d'habitations, fin 20 ^e s.	ab			X	a			
	0.0.7	Anc. moulin daté 1865, transf. en ferme en 1918, converti en habitation, années 2000						o		
PE	IV	Extension de caractère résidentiel, dès années 1960	b			/	b			
	0.0.8	Voie ferrée Lausanne–Vallorbe, remblais, pont et passage sous-voie, 1870						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Couverte par un tertre, une construction romaine fut mise au jour sur le territoire communal en 1835. Cette découverte fut suivie en 1898 par celle d'une nécropole de dix-sept sépultures du Haut Moyen Age, et, enfin, par celle de vestiges néolithiques, en 1975. Le nom d'« Arniaco » est mentionné pour la première fois dans un document du 11^e siècle, avant d'évoluer pour devenir « Arnei » en 1228, puis « Arnay » en 1265, l'origine du toponyme étant gallo-romaine.

On trouve donc la plus ancienne mention de ce site dans un document datant de 1049, dans lequel Adalbert de Grandson offre toutes ses possessions d'Arnex au couvent de Romainmôtier. En 1252, Conon d'Arnay fit don de tous ses biens au même couvent et affranchit la population de la quasi totalité des redevances. La famille d'Arnay fut chargée de les administrer au titre de mayor jusqu'au 14^e siècle. En 1530, la seigneurie gagnant en importance, les d'Arnay furent nommés seigneurs d'Orbe. A l'avènement du régime bernois en 1536, la localité fut réunie à la terre de Romainmôtier, intégrant le bailliage et la châtelainie du même site. Puis, en 1746, la seigneurie passa aux Chaillet d'Arnex.

Au spirituel, Arnex devint une paroisse dès 1228, puis une annexe d'Agiez à l'époque de la Réforme, exception faite de la période comprise entre 1846 et 1849, où elle dépendit de la paroisse de Romainmôtier. Elle fut finalement rattachée en 2000 à la paroisse d'Orbe-Agiez. Le chœur de l'église actuelle remonte au 14^e siècle. Un premier clocher en tourelle fut construit en 1681, mais l'actuel clocher date de 1822. Enfin, l'église fut soumise à différents travaux de rénovation en 1922, puis en 1959–1960.

Jusqu'au 19^e siècle, une surface importante située à l'ouest de la localité était une zone humide, encore visible sur la première édition de la carte Siegfried de 1892. La plaine marécageuse s'étendait autrefois jusqu'au pied du coteau, restreignant d'autant l'espace dédié aux cultures. L'étang de la Bioute assura longtemps l'approvisionnement en eau du moulin d'Arnex.

Des textes du 15^e siècle mentionnent déjà la présence du moulin au sud-ouest de la localité. Il fut remplacé en 1865 par un édifice qui existe encore aujourd'hui. Des travaux de remaniement parcellaire et de drainage effectués au début du 20^e siècle asséchèrent les marécages qui formaient jusqu'alors l'un des éléments constitutifs du paysage de cette commune. Les terrains tourbeux demeurant humides, les travaux entrepris pour développer l'agriculture s'avérèrent laborieux. C'est pourquoi un étang fut recréé en 1993 dans la plaine de l'Orbe, dans le but de renaturer cet espace marécageux.

La vigne fut dès le 15^e siècle l'une des principales ressources économiques du village. La surface viticole connut une importante croissance au 19^e siècle, passant de 14 hectares en 1806 à 41 hectares en 1866, grâce à la mise en culture du vignoble des Vaux notamment, au nord-est du village.

Si le village connut déjà un petit développement dans la première moitié du 19^e siècle, avec la construction du collège en lieu et place du puits principal en 1844, ou encore avec une série de nouvelles fermes construites en bordure de la route cantonale, sa croissance prit un nouvel essor en 1870 avec l'arrivée du chemin de fer. Cette ligne, qui initialement reliait Lausanne à Vallorbe, s'étendit par la suite jusqu'à Dijon et Paris. Sur la première édition de la carte Siegfried de 1892, le bâti, à savoir le noyau ancien du village, se concentrait sur la partie méridionale de la route cantonale reliant Orbe à La Sarraz. Cette même route ne comptait pas la moindre construction, ni dans la partie inférieure, ni dans la partie supérieure du site. A l'origine isolée au nord de la localité, la gare est implantée à l'endroit où la ligne de chemin de fer adopte un tracé parallèle à la route cantonale, après avoir opéré une large boucle sur la partie septentrionale de la commune. Son implantation entraîna le développement d'un petit quartier : les constructions comblèrent peu à peu l'espace entre la route cantonale et la ligne de chemin de fer, constituant un pendant au noyau.

Au cours du 20^e siècle, différents édifices publics furent bâtis dans ce secteur : le collège en 1921, la poste dans les années 1970 et une salle polyvalente en 1989. Dès les années 1960 apparurent deux nouveaux quartiers d'habitations, l'un accolé à la ligne de chemin de fer, l'autre en périphérie, au lieu-dit de Bulande. Ces initiatives furent sans doute prises afin d'enrayer une tendance à la baisse du nombre d'habitants, en cours depuis la Seconde Guerre mondiale. Si le village comptait 626 habitants en 1880, pic de population jamais dépassé depuis, ils n'étaient plus que 457 en 1970. La diminution de la population s'estompa dans les années 1980 avec l'arrivée de l'autoroute à proximité, si bien qu'Arnex comptait 579 habitants en 2010. Fait démographique caractéristique du point de vue de la répartition de l'emploi dans le village, le secteur primaire occupait toujours près d'un quart de la population en 1990. Une cave coopérative fondée en 1948 regroupe les vignerons d'Arnex, dont la plupart pratiquent également l'agriculture. Aujourd'hui encore, le vignoble, qui s'étend sur deux coteaux à forte pente, principalement à l'arrière de l'agglomération, représente l'une des plus grandes surfaces viticoles de la région.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Arnex se situe au sommet de deux coteaux très en pente qui dominent la plaine de l'Orbe, présentant ainsi une position défensive forte. Son territoire est caractéristique du piémont par l'organisation du tissu historique (1), qui s'est développée à partir d'une rue perpendiculaire au plissement du massif jurassien. Les constructions se localisent à l'articulation entre vignes et champs, sur la première colline au-dessus de la plaine. La route cantonale Orbe-La Sarraz coupe le village en deux entités selon un axe nord-est/sud-ouest. Dans la partie méridionale se trouve le noyau d'origine (1) qui forme une tangente par rapport à la route. Le domaine seigneurial (0.1) se situe au nord de celui-ci, comme greffé sur sa partie septentrionale. Un ensemble (2), certes moins dense que le noyau d'origine, mais toutefois cohérent, de par sa dominante rurale, lui est accolé à l'ouest. Ce groupement s'articule autour de la route principale orientée

nord-ouest/sud-est. A l'extrémité sud-ouest de cet axe, se trouve un groupement de fermes (0.2) en position de faubourg, tandis qu'au nord de l'ensemble (2) sont venus s'ajouter des extensions (0.3, 0.4, 0.0.1) engendrées par le pôle que représente la gare.

Le noyau d'origine (1) occupe le sommet du coteau, dominant ainsi la plaine de l'Orbe. Les bâtiments, allongés et divisés en plusieurs propriétés, sont disposés perpendiculairement à la rue orientée nord-ouest/sud-est, selon une structure en arêtes de poisson. Rectiligne sur la moitié de sa longueur, le double front de rue marque une légère courbe à chacune de ses extrémités, refermant ainsi les perspectives visuelles. L'ordre contigu domine, conférant une densité élevée au bâti. La substance originale est constituée de fermes des 18^e et 19^e siècles ainsi que d'annexes utilitaires, la plupart dans un bon état de conservation.

Le long de cette rue, les bâtiments sont disposés au ras de la chaussée. Seul un bâtiment est implanté en retrait, dégageant une petite place rurale sur le côté septentrional de la rue. Cet espace ne correspond pas à une volonté de planification, mais résulte de démolitions. Quelques éléments architecturaux viennent rythmer la silhouette de la rue. L'ancien collège (1.0.2), transformé en abattoir en 1933 et servant aujourd'hui au service du feu, en position d'îlot à l'un des croisements, vient clore la perspective de la rue depuis le nord-ouest. La rue opère ensuite un léger virage en contournant le bâtiment. A mi-parcours, toujours en suivant la rue principale en direction de la plaine de l'Orbe, la tour d'horloge (1.0.3), avec son clocher, joue le rôle de véritable point de repère dans l'espace public. Elle côtoie la maison Monnier, une maison de maître du 18^e siècle (1.0.4), mise en évidence en raison non seulement de son architecture soignée, mais aussi par la hauteur de son pignon de deux étages et combles sur rue, ainsi que par la porte cochère ouvrant sur la cour intérieure. Une large fontaine couverte à deux bassins en calcaire datés 1807 et 1862 ponctue enfin le dernier tiers de la rue. Du point de vue de l'ensemble, un nombre élevé de fontaines, parfois couvertes (1.0.5), anime l'espace-rue. A l'autre extrémité de la rue, le temple (1.0.1), édifié en position barlongue, marque la transition entre les deux principales composantes du site.

Chose exceptionnelle, le clocher est placé sur le chœur, ce qui apparaît plutôt comme une survivance médiévale. Enfin, la grange des dîmes (1.0.6), récemment restaurée et située à la limite nord du noyau d'origine, marque la frontière entre le tissu bâti et le périmètre environnant (1).

Le tracé curviligne de la route cantonale détermine la structure de base du quartier qui s'est développé au 19^e siècle le long de cet axe de transit (2). De ce dernier s'échappent de nombreuses dessertes, en particulier au départ d'une place-carrefour démesurée servant d'aire de stationnement. Celle-ci est marquée par des murets qui délimitent les jardins des différentes propriétés. A l'angle nord de cette place se trouve l'ancienne auberge de la Croix-Blanche, construite en 1825, ainsi que l'ancien battoir datant de 1903, qui marque l'entrée nord-est du village. La perspective de la place est fermée par un petit agglomérat d'habitations situé sur un îlot triangulaire formé par la route cantonale, la rue provenant du noyau d'origine et de la rue de l'Eglise. Cet îlot crée un lien entre les deux principaux ensembles, de par son caractère compact qui introduit la densité du noyau ancien. De manière générale, dans cette entité située au nord de la route cantonale, la majorité des fermes ont été converties en habitations et les espaces intermédiaires ont disparu, au profit de l'élargissement de la voirie. L'ordre détaché des constructions étant dominant, la densité du tissu est nettement inférieure à celle du noyau d'origine. Le front méridional du quartier a toutefois conservé une substance historique cohérente, à l'instar de la laiterie (2.0.1).

Dans ces deux composantes, la façade principale des bâtiments, quel que soit leur type, est parfois abritée par des murs coupe-vent qui prolongent les façades latérales. Des murs de pierre, parfois crépis, séparent les propriétés ici et là, ou délimitent des places et des jardins.

Quatre groupements viennent compléter le domaine bâti du village. Le domaine seigneurial (0.1) est implanté sur la frange nord-est du tissu historique. La maison seigneuriale (0.1.1), imposant édifice remanié au 17^e siècle, comprend un bâtiment d'habitation de deux niveaux coiffé d'une toiture en ber-

ceau, un rural et des dépendances en équerre délimitant chacune de ses extrémités. La façade principale est positionnée de biais par rapport à la cour centrale, créant une place triangulaire bordée, d'une part, d'une allée de platanes qui longe le jardin potager, et d'anciens utilitaires d'autre part. Cette cour couverte de gravier permet de prendre de la distance par rapport à la demeure principale et par là-même, de la mettre en évidence. Elle est ponctuée d'une fontaine datée 1836. Des murs de pierres marquent le domaine attenant et le jardin potager. L'un d'eux longe sur une bonne longueur un sentier qui part en direction des champs alentours, créant une intéressante échappée vers les environnements.

Un groupe de fermes concentrées (0.2) distribuées régulièrement de part et d'autre de la route cantonale occupe une position de faubourg à l'orée méridionale de la localité. Elles s'inscrivent dans un cadre bien arborisé. Quelques bâtiments utilitaires bordent leur environnement immédiat.

Dans l'espace compris entre la desserte reliant la gare à la route cantonale a pris place une extension (0.3) constituée de maisons individuelles entourées de jardins ainsi que de quelques immeubles locatifs de plus grand gabarit datant de la fin du 19^e siècle. Ces bâtiments, qui comptent parfois trois niveaux, reflètent l'amorce typique d'un quartier de la gare. Son développement semble toutefois avoir avorté. Il est en effet bordé d'un secteur de maisons individuelles (IV) de gabarit bien moins élevé, construites dans les années 1960.

Enfin, le quartier de la gare (0.4) surprend par le contraste que crée la confrontation de la petite gare (0.4.1) avec le court front de rue, en contrebas, constitué d'une rangée de fermes. Celles-ci sont disposées de manière rectiligne gouttereaux sur rue. Seule une habitation constitue un léger décrochement de l'alignement.

Les environnements

De grandes étendues de champs, de prés et de vergers (I, III) entourent l'essentiel du bâti au nord-est et au sud-ouest. Elles sont ponctuées par des fermes foraines, de petits groupes de fermes (0.0.5),

des dépendances agricoles ou quelques habitations implantées ici et là. Aux abords du site, en particulier dans l'espace compris entre la voie ferrée et la route cantonale, le bâti a débordé sur les environnements, avec la construction de bâtiments publics (0.0.1), tels que le collège (0.0.2), qui illustre une volonté de se démarquer de la tradition Heimatstil, en adoptant un langage plus simple. A ses côtés, la poste, et la salle polyvalente en particulier, de par son volume imposant, interrompent l'échappée vers les vergers. Certaines maisons individuelles (0.0.3) menacent également l'intégrité d'espaces sensibles par leur position hasardeuse, notamment entre la route cantonale et le périmètre principal (1), mais aussi autour de l'extension du 19^e siècle (0.2). Sur l'ancien fossé du moulin, situé en contrebas, au sud-ouest du tissu bâti, se dresse encore l'ancien moulin (0.0.7), aujourd'hui transformé en habitation.

Du côté du coteau viticole bien préservé qui domine la plaine de l'Orbe (II), le site bénéficie d'une vue remarquablement dégagée. Entre les vignes et le plateau, un cordon boisé (0.0.6) vient marquer la rupture de pente en longeant le coteau en direction du sud.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de situation

Hautes qualités de situation en raison de l'implantation du village viticole sur un plateau dominant largement la plaine de l'Orbe, à mi-chemin entre la Sarraz et Orbe et les coteaux viticoles bien préservés devant le site.

☒☒☒☒ Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes essentiellement en raison de la structure en arêtes de poisson de l'agglomération d'origine sur une structure de base montante demeurée linéaire. Qualités confirmées par la densité élevée du bâti, résultant de la dominance de l'ordre contigu.

☒☒☒/ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables de par la profusion de fermes concentrées des 18^e et 19^e siècles en bon état de conservation, ainsi que par l'étroite relation entre le bâti et l'espace cultivé. Qualités tendant à être prépondérantes par le nombre élevé d'éléments architecturaux de valeur, tels que la tour d'horloge de 1740, l'église du 14^e siècle ou la maison Monnier, du 18^e siècle.

2^e version 11.2010/che, job

Photos numériques : 2011
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
529.736/171.714

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse